

CONSIGNES DE SECURITE ET DE BONNE TENUE CENTRES DE LOISIRS - Extrait du règlement intérieur



Ensemble,

respectons les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres









- La visite du parc zoologique s'effectuera obligatoirement par petits groupes placés sous la surveillance d'un accompagnateur au minimum pour 8 enfants de 3 à 10 ans et pour 12 enfants de 11 ans et plus.
- Les petits groupes d'enfants devront impérativement être constitués avant leur arrivée dans le parc.
- Le rassemblement des groupes, à leur arrivée ainsi qu'à leur sortie du zoo, se fera obligatoirement près de l'enclos des panthères dans l'espace "groupes d'enfants" réservé à cet effet ou autour du grand chêne vert.
- Les petits groupes d'enfants ne seront pas autorisés à stationner ou à se rassembler devant la billetterie et sur la terrasse du snack.
- L'accueil des petits groupes d'enfants sera encadré par le personnel du zoo.
- **Le pique-nique des groupes ne sera pas autorisé** dans l'enceinte du zoo.
- L'accès à la boutique se fera uniquement pour les achats, par groupes de 5 enfants, accompagnés d'un adulte.
- **La sortie sans achat** se fera impérativement par l'entrée.

Nous vous remercions de lire ces consignes de sécurité, de les accepter et d'en faire part aux enfants du groupe.

BONNE VISITE

NOM DE L'ETABLISSEMENT			S	Signature du responsable du groupe		
N° Tél. Portable du responsable :						